

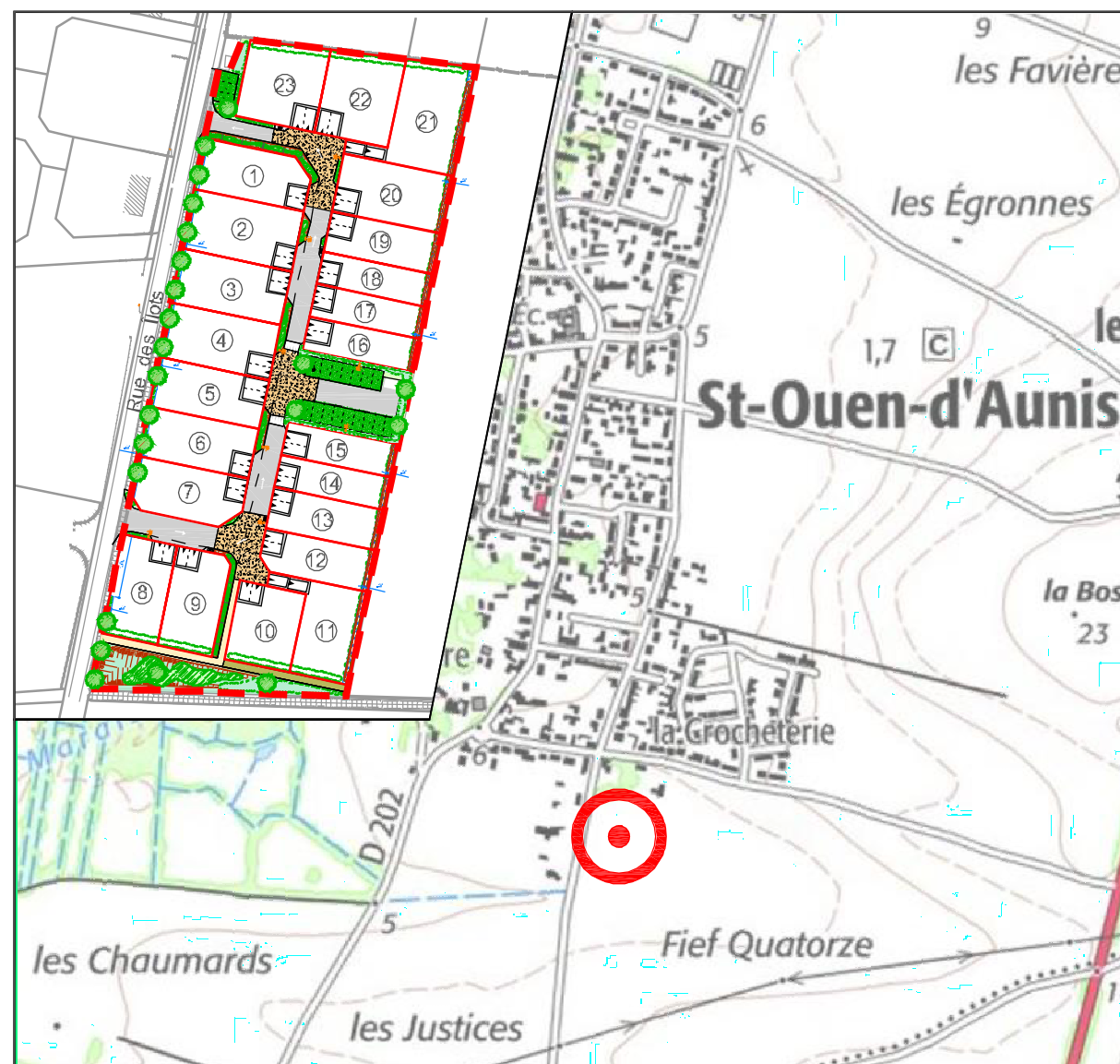
SAINT-OUEN-D'AUNIS

Lieu-dit " Rue des Îlots "

LOTISSEMENT " Les Roseaux "

Maître d'ouvrage : " S.A.S. SAGA CITY "

PLAN DE SITUATION



Permis d' Aménager n° 017 376 21 C 0001 délivré le 10 Février 2022
Permis d' Aménager Modificatif n° 017 376 21 C 0001 M1 délivré le 27 Juin 2022



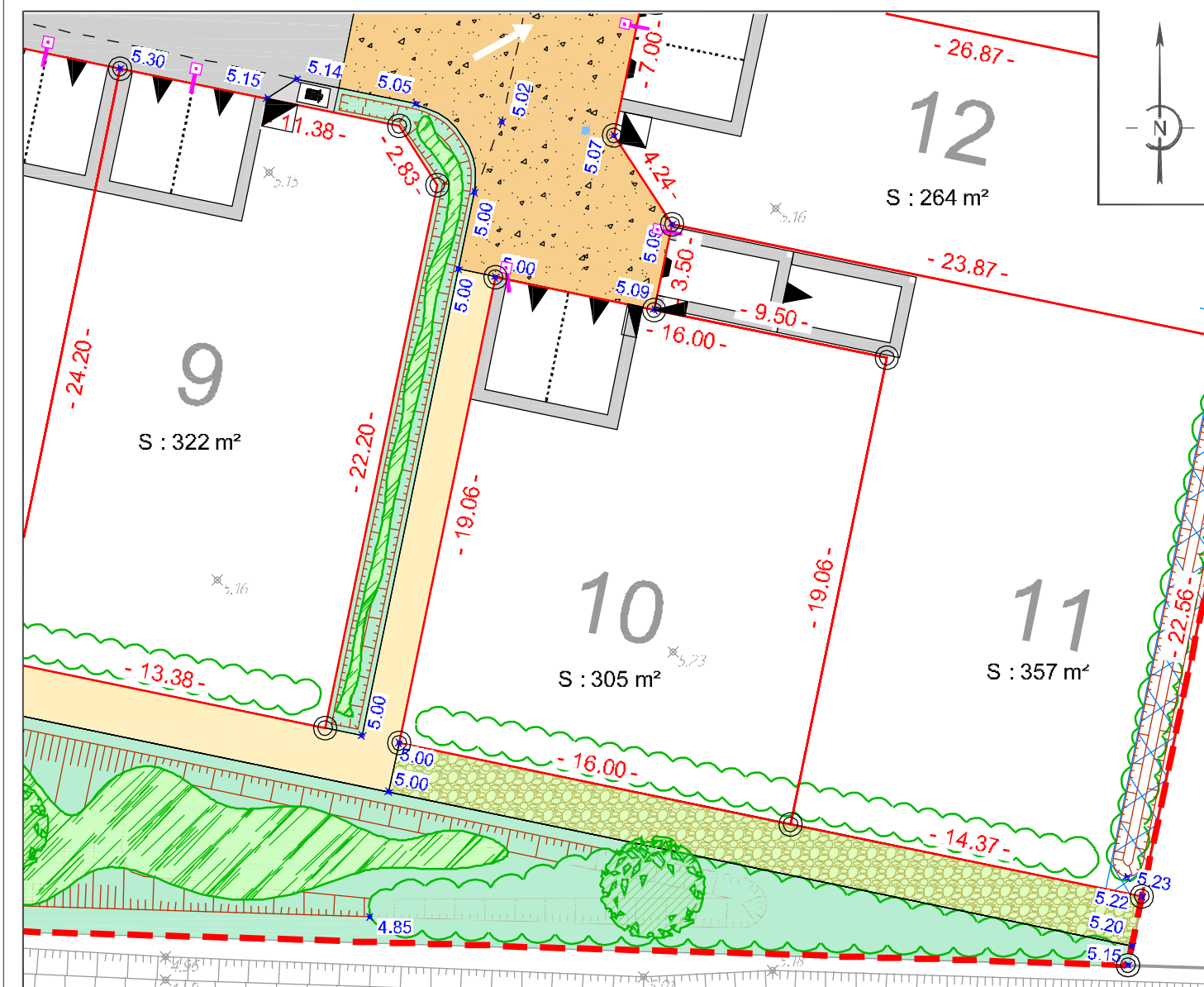
SIT&A CONSEIL

4 Rue de la palenne - Chagnolet
17139 DOMPIERRE SUR MER
☎ : 05 46 34 13 24

✉ : larochelle@siteaconseil.fr / Site internet : <http://www.siteaconseil.fr>

PLAN DE BORNAGE DU LOT N° 10

Echelle 1/250



L'emplacement des branchements, plantations et équipements est indicatif. L'acquéreur devra avant toute demande de permis de construire, tenir compte de l'emplacement des réseaux sur le terrain, des implantations futures, des candélabres et des espaces verts.
Les cotations et superficies ne seront définitives qu'après bornage des lots.
L'acquéreur et/ou son constructeur devront prendre connaissance de l'état des lieux, de la topographie du lot concerné et se référer aux servitudes et annexes du règlement d'urbanisme en vigueur.

LEGENDE			
	Emprise du Permis d'Aménager		Deux places de stationnement fixes non closes et accès au lot (Largeur : 6 m - Profondeur : 5 m)
	Limite parcelle		Revêtement de surface
	3 S : 100 m²		Résine
	- 10.00 -		Zone engazonnée
	5.70		Cheminement piétons
	5.80		Mélange terre pierre
	Bornes		Haie plantée par le lotisseur
	Candélabre (position théorique)		Haie ornementale
	Tabouret EU (position approximative)		Arbre ornemental
	Coffret énergie (position approximative)		Plantes hydrophiles
	Sens de circulation		Noue végétalisée
			Aire de présentation des ordures ménagères

CARACTERISTIQUES DE LA PARCELLE		Dossier : 210623	Fait le : 6 décembre 2022
SUPERFICIE DU LOT :	305 m²	Visa - M. PACAUD Philippe, Géomètre-Expert :	
SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE :	200 m²		
REFERENCE CADASTRALE			
SECTION :	ZD n° 539		